La Lande de Variéras

Pérols-sur-Vézère, 19

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Fiche de site 95

Carte d'identité

D'une altitude allant de 750 à 787 m, le site de la lande de Variéras se trouve au cœur du plateau de Millevaches (territoire labellisé en Parc naturel régional), sur les contreforts du Massif Central en Corrèze. On peut y accéder facilement par le village en toits de chaume de Variéras de la commune de Pérols-sur-Vézère, en empruntant le GR 440 qui traverse le site. Bordé par la rivière d'Ars, le périmètre d'étude auquel s'intéresse le Conservatoire d'espaces naturels englobe 27 ha de milieux essentiellement agropastoraux, qu'ils soient secs ou humides. Son intégralité appartient à divers propriétaires privés, dont une partie a signé une convention de gestion avec le Conservatoire sur 4,7 ha. La majeure partie du site, en particulier à l'ouest du GR, souffre d'un abandon pastoral depuis l'après-guerre.

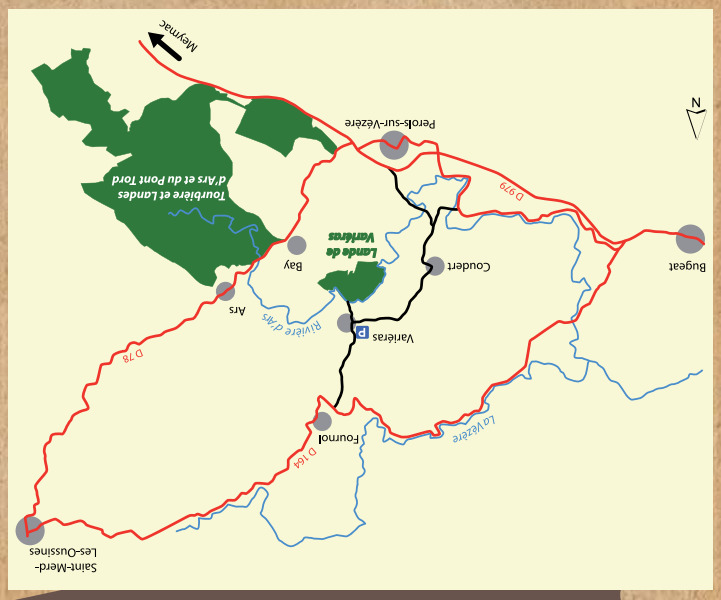

N° de la carte IGN au 1/25000 : 2232 E

Hêtraie-chênaie à Variéras

Les richesses du site

Le site de Variéras comporte plusieurs milieux à fort enjeu de conversation qui sont reconnus d'intérêt communautaire à l'échelle européenne :

- La lande sèche : elle est essentiellement constituée de petits arbrisseaux bas, dont en premier lieu la Callune, mais aussi la Bruyère cendrée, la Myrtille, l'Ajonc nain, etc.

Sur le site, la majeure partie souffre de l'absence d'entretien, entrainant la colonisation de la Fougère aigle et de ligneux comme la Bourdaine (ourlet forestier). L'autre partie est au contraire trop limitée par un broyage au ras du sol.

- Les hêtraies-chênaies : la strate arborée est dominée par le Hêtre ou par le Chêne pédonculé, en condition topographique difficile (pente, chaos rocheux). Il s'agit du stade climacique (ultime) des forêts naturelles du plateau de Millevaches. Ce milieu est peu présent sur le site mais recouvre la Montagne de Bay adjacente.

- La rivière d'Ars accueille de nombreux herbiers aquatiques et la truite fario, bien adaptés aux eaux courantes fraîches, acides et pauvres.

- La tourbière haute ou le haut-marais : elle s'est installée depuis des milliers d'années, favorisée par des conditions particulières (climat froid, précipitations importantes), cuvette à fond plat entourée de puys, sous-sol granitique imperméable et acide). La végétation est notamment composée de Sphaignes, ces mousses capables de stocker 30 fois leur poids sec en eau, et participant activement à la production de tourbe (accumulation de matière organique, jusqu'à 160 cm sur le site).

Fond tourbeux

Lorsque le niveau d'eau diminue, ou lorsque les parcelles sont abandonnées, il n'y a plus d'activité turfigène. La Molinie bleue, graminée formant des touradons (ou mottes), devient dominante.

- La prairie humide : plus ou moins tourbeuse, elle peut être dominée par la Molinie en l'absence d'entretien, comme c'est le cas sur le site.

Ces milieux naturels ou semi-naturels accueillent des espèces remarquables qui leur sont souvent inféodées. Parmi les espèces protégées ou menacées de disparition connues sur le site (>30), on peut citer les trois espèces présentées à l'intérieur de cette fiche mais aussi : le Sélin des Pyrénées, la Bondrée apivore, le Lucane cerf-volant, la Loutre, etc.

Sélin des Pyrénées © crdp.ac-besancon.fr

Statut et règlementation

Pour les milieux et espèces à fort enjeu de conservation :

- Le site de Variéras fait partie de plusieurs zones d'inventaires.
- Il se trouve au sein du site Natura 2000 « Landes et zones humides de la Haute-Vézère », désigné pour la préservation de milieux et d'espèces d'intérêt communautaire. Il est animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Le site de Variéras est également situé dans le site Natura 2000 « Plateau de Millevaches », dont l'objet est de permettre la préservation d'oiseaux d'intérêt communautaire. Il est animé par le Parc Naturel Régional de Millevaches. En France, cette préservation est basée sur le volontariat des propriétaires et des gestionnaires, auxquels les animateurs proposent des actions de restauration ou de gestion, en contrepartie d'incitations ou d'aides financières.
- Il abrite plusieurs espèces rares, menacées, voire protégées par les lois françaises et européennes.

Pour la préservation de l'eau : en France, certains travaux effectués en milieux humides ou aquatiques sont soumis à la loi sur l'eau, pour lesquels une déclaration ou une demande d'autorisation est obligatoire auprès de l'Etat (Direction Départementale des Territoires).

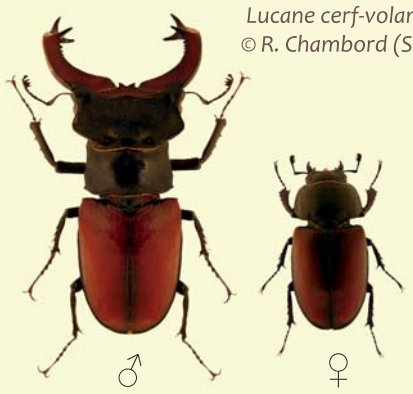

Lucane cerf-volant
© R. Chambord (SEL 2009)

♂ ♀

Partenaires financiers

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Plus d'informations : www.conservatoirelimousin.com

Le CEN Limousin est membre de :

Intérêt du site

Le site est constitué de milieux remarquables du fait de leur présence historique, leur physionomie, leur naturalité, et leur rareté, que ce soit à l'échelle régionale ou européenne. Ce sont les landes sèches, les milieux humides tourbeux, les eaux courantes fraiches et pauvres, et les hêtraies-chênaies. Ils rendent de nombreux services à la société. En effet, ils participent à la préservation de la ressource en eau, en particulier les zones humides qui la filtrent. Telle une éponge gigantesque, elles stockent l'eau afin de réguler les crues et soutiennent l'étiage des cours d'eau. Le bois des forêts ainsi que la tourbe des tourbières, sont des puits de carbone piégeant le CO_2, l'un des gazs responsables du dérèglement climatique. Les zones humides ouvertes constituent aussi une ressource de pâturage indéniable en période de sécheresse. Et c'est enfin une source de recherches scientifiques, comme le montre l'exemple du Lézard vivipare, dont le sang contient un antigel étudié pour la conservation des organes destinés à des greffes. Tous ces milieux naturels abritent par ailleurs des espèces sauvages qui leur sont adaptées, dépendantes, et donc devenues rares également. En somme, il s'agit d'un patrimoine commun à la nation que l'on se doit de préserver et de valoriser.

Pont de Variéras

Tapis immergé de Littorelle dans la rivière d'Ars

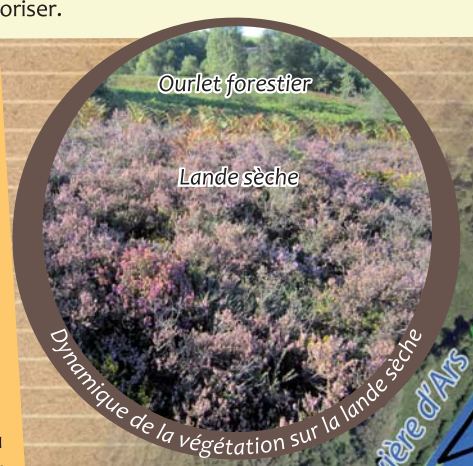

Dynamique de la végétation sur la lande sèche

Engoulevent d'Europe (© LPO Haute Normandie)

Les actions de gestion

Pour le moment, seule une partie des milieux agropastoraux à l'est du GR sont entretenus par pâturage bovin et entretien mécanique. L'éleveur bénéficie pour cela de mesures agro environnementales grâce au site Natura 2000.

Dans le cadre du projet de restauration du reste de la lande sèche et des milieux tourbeux, le Conservatoire d'espaces naturels proposera aux propriétaires de :

- Réouvrir les milieux par du bûcheronnage sélectif et du débroussaillage ;
- Rajeunir les milieux par un peu de décapage éventuellement ;
- Aménager des clôtures et des systèmes d'abreuvement pour le retour d'un pâturage extensif en partenariat avec un éleveur local ;
- Creuser des gouilles (ou mares) pour rajeunir les milieux tourbeux et favoriser la reproduction des amphibiens et des insectes aquatiques telles que les libellules.

Vu le potentiel touristique et récréatif du site, il pourrait bénéficier d'une valorisation pédagogique suite à sa restauration.

Pour les milieux forestiers, il est conseillé de maintenir une futaie irrégulière feuillue ou mixte en favorisant la régénération naturelle et la conservation de bois morts.

Historique du site

L'activité humaine a largement façonné le paysage du plateau de Millevaches, dont la lande de Variéras. Les défrichements ancestraux et les pratiques pastorales traditionnelles sont en effet à l'origine des milieux ouverts landicoles, pourtant devenus rares aujourd'hui. Cette occupation humaine est très ancienne comme le prouve le pont de Variéras. Inscrit aux Monuments Historiques, il semble dater de l'époque carolingienne. Jusqu'au début du XXème siècle, l'élevage ovin est l'activité économique principale du secteur. Mais à partir de l'entre-deux-guerres, les déprises agricoles successives, la modernisation des pratiques, et les plantations de résineux, ont profondément modifié le paysage. Les milieux landicoles de Variéras souffrent aujourd'hui d'un abandon pastoral, qui a pour conséquence leur boisement progressif. En raison de leur intérêt écologique, paysager et culturel, le Conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec les propriétaires, tente d'amorcer leur restauration depuis 2007. On espère que le plan de gestion élaboré en 2014 donnera un nouveau départ à ce projet indispensable pour la conservation et la valorisation du site.

Espèces emblématiques

La Littorelle à une fleur *(Littorella uniflora)*
Vivace aquatique adaptée aux milieux pauvres, poussant sur les grèves et bords des étangs, lacs et rivières. Submergée une grande partie de l'année, ne fleurissant que rarement après exondation entre juin et août. Assez rare généralement en France, mais parfois abondante dans ses stations (propagation végétative importante). Commune localement dans les ruisseaux et étangs de l'ouest de la Montagne limousine. Présente çà et là sur la Rivière d'Ars. Protégée en France.

L'Engoulevent d'Europe *(Caprimulgus europaeus)*
Oiseau nocturne au mimétisme très élaboré avec la végétation. Chant évoquant un bruit lointain de moteur. Hiverne en Afrique intertropicale. Espèce des bois clairs, riches en insectes volants qu'il happe en vol. Niche au sol dans les landes sèches, les ourlets forestiers à fougère,... Protégé en France. Espèce d'intérêt européen, ayant fortement régressé depuis les années 1950. Principales menaces : modifications portées à son habitat de reproduction, destruction directe des oiseaux ou de leurs proies (pesticides), travaux agricoles ou forestiers durant la période de reproduction (broyage de la végétation des fourrés et des landes notamment).

Le Campagnol amphibie *(Arvicola sapidus)*
Plus grand campagnol de France. Rongeur herbivore discret des milieux humides : rives des ruisseaux, des mares, des étangs, ainsi qu'au cœur des zones humides pastorales. Creuse son terrier dans les berges et y accède par une entrée sous l'eau ou juste au-dessus, ou bien positionne son nid sur les touffes de graminées. Se reproduit de mars à octobre, avec plusieurs portées par an de 5 petits chacune en moyenne. En régression sur l'ensemble de son aire de répartition, mais encore bien répandu en Limousin. Protégé en France. Traces de sa présence : coulées dans la végétation, crottes fraiches de la taille d'un «tic-tac» et vertes, empreintes sur la tourbe ou le sable.

Campagnol amphibie (© PNR du Marais Poitevin)

Crottes de Campagnol amphibie

Lézard vivipare

Coulée de Campagnol amphibie

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2014- Crédit photo : CEN Limousin